

2 ÉTOILES AU GUIDE VERT MICHELIN POUR CULOZ

Le guide vert Michelin récompense Culoz en lui octroyant 2 étoiles ! Jusqu'à présent, seul le Fenestrez les possédait, mais le guide a élargi cette année ses étoiles à la commune, validant ainsi Culoz comme un point d'intérêt touristique.

Forts de trois entités paysagères sur notre territoire, nous devons continuer à mettre en avant nos atouts pour accentuer notre attrait touristique. En 2015, nous avons balisé la promenade familiale sur le Jugeant et ses points de vue sur la ville et les alentours. En 2016, nous avons installé des nouvelles tables de pique-nique au Colombier. En 2017, avec l'aide de la Communauté de communes, le point de vue du Fenestrez a été réaménagé avec notamment une nouvelle table d'orientation.

Pour cet été 2019, une promenade touristique organisée par l'office de tourisme est programmée, permettant ainsi de découvrir le vieux Culoz. En cette fin d'année, 2 nouvelles tables de pique-nique seront installées au Colombier. Bien d'autres lieux remarquables restent à faire renaître comme la promenade vers le château des sarrazins, ou encore les étangs en bord de Rhône. Un travail long mais qui ne doit pas s'arrêter.

Par ailleurs, l'office de tourisme enregistre de nombreuses demandes de séjours sur notre commune auxquelles elle ne peut répondre favorablement, faute de couchages. N'hésitez pas à développer une activité de gîte ou de chambres d'hôtes.



AGENDA

Samedi 6 juillet Salle des Fêtes	REPAS DANSANT Comité des Fêtes
Dimanche 7 juillet Grand Colombier	GRIMPÉE DU COLOMBIER Union Cycliste
Dimanche 7 juillet Chapelle	CONCERT Culoz Patrimoine
Du 12 au 14 juillet Culoz	VOGUE La municipalité
Dimanche 14 juillet Mairie	CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET La municipalité
Samedi 20 juillet Base de loisirs	CHALLENGE JEAN FALCONNIER Pétanque
Samedi 27 juillet Landaize	FÊTE DU FOUR Landaize en Fête

Toutes les infos sur le site : www.culoz.fr / 04 79 87 00 29 / mairie@culoiz.fr



Ne pas jeter sur la voie publique -
imprimé par www.rapide.fr/vercom

LE CULOZ' lien

N° 34 - JUIN 2019

CULOZ
GRAND COLOMBIER

DOSSIER DU MOIS

État d'avancement sur les travaux

ÉDITO

La fin de l'année scolaire pour nos petits Culoziens et Culoziennes approche doucement. Cette période constitue le prélude aux vacances d'été. Chaque administré va pouvoir profiter du temps ensoleillé. Mais n'oublions pas pour autant les bons principes en cas de fortes chaleurs : bien s'hydrater et porter autant que possible un couvre-chef. Ceci est vrai pour tous les âges.

Durant cet intermède estival, les élus du conseil municipal et le personnel communal resteront pleinement mobilisés pour continuer à œuvrer à l'amélioration de votre cadre de vie. Cette année 2019 est une année pleine de réalisations, qui, nous en avons conscience, peuvent perturber notre quotidien le temps des travaux.

Culoz rencontre désormais un véritable attrait, voir même succès, en devenant une destination touristique de plus en plus reconnue.

À nous de continuer à mettre en valeur notre cadre de vie.

La municipalité vous souhaite une bonne lecture et de bonnes vacances.

Marc Guillard

Adjoint à la communication



TRAVAUX EN COURS CONCERNANT LA MODERNISATION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE



Après la réalisation des travaux de la rue Paul Cambon et de la rue des Cités en début d'année, les travaux de modernisation des réseaux d'assainissement et d'eau potable se poursuivent sur la partie haute de la rue des Pérouses.

La durée prévisionnelle des travaux est de 3 mois environ. Ils seront suivis à l'automne par l'enfouissement des réseaux secs (télécom, électricité, éclairage public) puis par des aménagements de voirie début 2020. Cette partie de la rue sera transformée en zone de rencontre avec une vitesse limitée à 30 km/h, les piétons et les cyclos devenant prioritaires.

COÛT PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

514 130 € HT au total dont 222 415 € HT à la charge de la commune

Modernisation eau et assainissement : 223 030 € HT (subvention de 20% du Département et de 30% de l'Agence de l'eau d'où 111 515 € HT à la charge de la commune)

Enfouissement réseaux secs : 100 900 € HT (participation du SIEA déduite, sinon 160 000 € HT).

Voirie : travaux pris en charge par la Communauté de communes Bugey Sud (environ 131 100 € HT dont 10 500 € HT à la charge de la commune au titre de l'embellissement)

PAIEMENT DES FACTURES D'EAU PAR INTERNET

À compter des prochaines factures d'eau, vous pourrez procéder au règlement par internet sur le site : www.tipi.budget.gouv.fr

Vous serez automatiquement orientés vers le serveur de paiement sécurisé PayFip, de la Direction Générale des Finances Publiques. Il suffira alors de renseigner vos identifiants précisés sur votre facture pour procéder au paiement.

Un courriel de confirmation vous sera envoyé à l'adresse mail que vous aurez saisie avec la possibilité d'impression de votre ticket de paiement.

Les autres moyens de paiement sont toujours possibles.

TRAVAUX DE SÉCURISATION DES ENTRÉES DE VILLE

Après la réalisation des travaux de sécurisation de la rue des Écoles suite à la modernisation des réseaux d'assainissement et d'eau potable, l'année 2019 sera consacrée à la sécurisation des entrées de ville.

Les travaux ont débuté par l'avenue Poncet avec la création de trottoirs, d'un ilot central et d'un plateau surélevé. Le montant s'élève à 73 000 € HT environ (travaux financés par l'État dans le cadre du contrat de ruralité Bugey Sud, le Département de l'Ain et la Région Auvergne Rhône-Alpes) et la durée est d'un peu plus d'un mois (fin de l'intervention estimée : 8 juillet 2019).

Ils seront suivis à partir de mi-juillet par les travaux de sécurisation de l'avenue Falconnier, d'une durée d'un mois également, avec les mêmes financeurs à l'exception du Département. Le coût est d'environ 196 500 € HT. Il s'agira de réduire la largeur de la voie par la création d'une piste piétons et cyclos mais aussi par la réalisation de deux plateaux surélevés : le premier au niveau de la sortie du collège sur l'avenue et le second au niveau de l'intersection avec la rue Claudius Richard.

ENSEMBLE, RÉDUISONS LES PESTICIDES!

Depuis cette année, l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite aux particuliers. La commune s'est déjà engagée dans cette démarche "0 phyto" depuis 2014 en ayant fait le choix de ne plus utiliser de tels produits pour l'entretien de l'espace public.

Soutenez et encouragez la démarche de réduction d'utilisation des pesticides de la collectivité, notamment en acceptant d'avantage la présence de végétation spontanée dans la commune : ce n'est pas un signe d'abandon mais bien la conséquence d'un changement de pratiques!

Nous pouvons tous agir sur notre environnement en choisissant de ne plus utiliser de pesticides et en désherbant devant chez soi.

Plus de détails sur le site : www.fredon-auvergne.fr

TOILETTAGE POUR CHIEN

Manou Loyer vous accueille sur rendez-vous dans son magasin Aum my Dog, avenue Falconnier. Devant le succès rencontré dès l'ouverture en janvier, elle a décidé de fermer son autre salon pour se consacrer à son activité à Culoz. Elle a su répondre aux demandes des Culoziens, proposant notamment sa technique asian, abordable et facile à entretenir.

Elle aimerait prendre sa retraite à Culoz et souhaite passer la main, si possible en famille, pour que son salon continue à proposer un service de proximité.

